



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE
PROJET D'APPUI AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION (PISE)



(AFD N° CGA 1150 01 W)

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

Date : 21 juin 2024
Référence : Programme d'Investissements dans le Secteur de l'Education (PISE) (CGA 1150 01W)
AAOI No : 002/UGP-PISE/2024

1. La République Gabonaise a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement (AFD) afin de financer le coût du Programme d'Investissements dans le Secteur de l'Education (PISE). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des « Travaux de construction, de réhabilitation et d'extension des établissements scolaires à Libreville ».

2. Le présent Avis d'Appel d'Offres International (AAOI) comprend six (06) lots distincts et indépendants ci-après :

- Lot n°1 : Travaux de construction d'un complexe scolaire (EPP+EP+CES) sur le site de Nkann Poussière ;
- Lot n°2 : Travaux de construction d'un complexe scolaire (EP+CES) sur le site de Nkolhang-Contrôle ;
- Lot n°3 : Travaux de construction du CES d'ONDOGO ;
- Lot n°4 : Travaux de réhabilitation et d'extension de l'EP d'Akébé II ;
- Lot n°5 : Travaux de réhabilitation et d'extension du lycée de Bikélé (Cycle I) ;
- Lot n°6 : Travaux de construction d'un CES sur le site de Mélen PK 11 Rail.

3. Les soumissionnaires sont libres de répondre aux lots souhaités (Lot n°1, Lot n°2, Lot n°3, Lot n°4, Lot n°5, Lot n°6 ou/et toute combinaison de ces lots). L'évaluation sera faite par lot, avec prise en compte d'éventuels rabais proposés par les soumissionnaires. Toutefois, un soumissionnaire ne peut pas être attributaire de plus de deux lots.

4. Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

5. Une visite obligatoire de sites sera organisée par l'Unité de Gestion du Projet PISE le 05 juillet 2024 à partir de 9 heures, à l'issue de laquelle les soumissionnaires recevront un certificat de visite de sites. Cette visite de sites sera suivie d'une réunion préparatoire organisée le 12 juillet 2024 à 10h00 dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet PISE, site au BAS de GUE sur la « voie expresse » entre le carrefour CAMP DE GAULE et le Rond-point des CHARBONNAGES. Le Procès-Verbal de cette réunion sera envoyé à l'ensemble des Soumissionnaires.

6. Le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle chargé de la Formation Civique, en sa qualité de Maître d'Ouvrage sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles pour exécuter lesdits travaux.

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet PISE :

A l'attention de Monsieur Luc NGABA, courriels : Lngaba@pisegabon.org / s.moussouami@pisegabon.org ; et consulter gratuitement les Documents d'Appel d'Offres de 07h30 à 15h30 à l'Unité de Gestion du Projet PISE, site au BAS DE GUE sur la voie expresse entre le carrefour CAMP DE GAULE et le Rond-point des CHARBONNAGES,
Tel : 066 85 44 17

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres International (DAOI) complets, en français, à l'Unité de gestion du Projet (UGP), site à l'adresse indiquée ci-dessus, ou sur le site de la Direction Générale des Marchés Publics. Toutefois, le dépôt des offres se fera sur présentation de la quittance du Trésor Public justifiant le paiement du DAOI, d'un montant, non remboursable de quatre cent mille (400 000) FCFA par lot ou de la preuve de virement selon les modalités ci-après :

- Transfert en zone CEMAC CFA : RIB 42001 50 311101 0 5001 00000
- Transfert en dollars : RIB FRNYUS3021083459 BEACCMCKX091
- Transfert en Euros : RIB BDEFFRPCCCT FR76 30001000640000005104277 BEACGALI
- Transfert en d'autres devises : RIB BDEFFRPPSRD FR76 30001000640000005104277 BEACGALI

Le Coordonnateur National



Ce montant sera de 200.000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME conformément à l'arrêté n°032.21/MER/MBCP/ du 21 juillet 2021 fixant les barèmes des frais de passation des marchés publics. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Par ailleurs, les soumissionnaires sont tenus de fournir à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Types de Passation de Marchés pour Travaux de l'Agence Française de Développement (AFD).

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée dans les données particulières, au plus tard le 6 août 2024 à 10 heures précises et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant HT de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

8. Les Offres seront ouvertes en présence des Représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le 6 août 2024 à 11 heures précises, à l'adresse susmentionnée.

9. Les exigences en matière de qualifications sont indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres International (DAOI) et concernent d'une part la capacité financière, et d'autre part, la capacité technique, notamment :

Désignation des lots	Chiffres d'affaires	Capacités de financement	Expériences
Lot 1 : Construction d'un complexe scolaire (EPP+EP+CES) sur le site de Nkolhang-Contrôle (Commune de Nioum)	11 250 000 000 XAF	1 900 000 000 XAF	8 000 000 000 XAF
Lot 2 : Construction d'un complexe scolaire (EP+CES) sur le site de Nkolhang-Contrôle (Commune de Nioum)	7 000 000 000 XAF	1 200 000 000 XAF	2 000 000 000 XAF
Lot 3 : Construction du CES d'ONDOGO (Commune de Libreville)	5 000 000 000 XAF	860 000 000 XAF	1 500 000 000 XAF
Lot 4 : Réhabilitation et Extension de l'EP d'Akébé 2 (Commune de Libreville)	2 000 000 000 XAF	350 000 000 XAF	500 000 000 XAF
Lot 5 : Réhabilitation et Extension du lycée de Bikélé (1er cycle)	2 000 000 000 XAF	330 000 000 XAF	500 000 000 XAF
Lot 6 : Construction d'un CES sur le site de Mélen PK 11 (Commune de Libreville)	5 000 000 000 XAF	860 000 000 XAF	1 500 000 000 XAF

P. Le Directeur Général des Marchés Publics
P. Le Directeur Général Adjoint des Marchés Publics

Ngoua

Christaine NGOUA OBIANG Epse APANGA

